



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Entrevue avec le chef du SSI Alain Issarni le 17 décembre à Nantes

M. Issarni est venu à Nantes le 17 décembre. Il a rencontré les organisations syndicales.

Nous lui avons lu la déclaration liminaire intersyndicale suivante :

Nous disposons d'une heure et quart pour évoquer les principaux problèmes de la DiSI, nous n'allons donc pas perdre de temps.

Toutefois, nous tenons à rappeler que l'ensemble des organisations syndicales présentes ce jour ont été défavorables à la création des DiSI.

Nous rappelons également que nous réclamons qu'un cadrage national soit réalisé sur le temps de travail et les règles de vie quotidienne. Les sujets de préoccupations sont nombreux (récupérations, délais de routes, astreintes, travail en équipe, etc).

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer notre attachement à un dialogue social de qualité à la DiSI notamment. Pour nous, le dialogue social constitue un éclairage avant la prise de décision. De nombreux exemples, que nous allons évoquer, montrent qu'il pourrait être amélioré.

Tous les problèmes n'ont pas pu être discutés. Faute de temps, certaines questions donneront lieu à une réponse écrite ultérieure.

Les principaux sujets évoqués ont été les suivants :

ESI de Tours

6,7 emplois de programmeurs sont vacants à l'ESI de Tours. Nous avons rappelé qu'un collègue, qui avait mis l'ESI de Tours en premier choix, a été muté vers un autre ESI.

Ce sous-effectif, conjugué à une charge de travail en augmentation constante, génère des tensions au sein de l'ESI, et un véritable mal-être au travail.

Par ailleurs, les agents s'interrogent sur l'**avenir de leurs missions**. L'ESI de Tours héberge des machines gros système, intègre et exploite des applications gros système, très chronophages pour les collègues, mais dont l'avenir est menacé à long terme (par exemple l'application PAYE).

=> M. Issarni reconnaît une difficulté à recruter des informaticiens, aussi bien en interne qu'en externe. Il souligne que des campagnes de communications ont été lancées, tant vers les agents DGFIP que vers le grand public, pour promouvoir ces fonctions. Il a affirmé, dans ce contexte, l'obligation de dessiner des priorités pour pourvoir les établissements dont la situation est la plus critique.

La CGT a souligné que la difficulté des examens qualifiants, et le peu de lien existant parfois avec le métier exercé, ne facilitent pas le recrutement d'informaticiens. D'autre part, la baisse continue des effectifs est un frein au recrutement en interne.

Concernant les inquiétudes des agents sur l'avenir de l'ESI, M. Issarni a affirmé qu'il les comprenait, mais qu'il n'y avait pas de plan caché de fermeture de l'ESI. Pour lui, l'histoire montre que les sites qui ont abandonné les exploitations « gros système » ont pu continuer à fonctionner. Les agents pourront selon lui être reconvertis dans les nouvelles technologies en temps voulu.

ESI de Rennes

Comme Brel attendait Mathilde, **les agents attendent l'arrivée de l'ONP**. Ce projet, qui est sensé être l'avenir de l'ESI de Rennes, a pris beaucoup de retard. On ne sait pas avec quel ministère il devrait démarrer, ni quand précisément. Il semble que la situation soit plus grave que ce que la DGFIP veut bien en dire et que le retard de l'ONP soit très important. Il est maintenant question de « refondation » du programme. L'application PAYE devrait perdurer au-delà de 2020 au moins. Si un jour l'exploitation du projet finit par arriver sur Rennes, les sous-effectifs pourraient s'avérer problématiques, notamment du fait des nombreux départs en retraite à venir.

=> M. Issarni a confirmé ces difficultés, sans pouvoir nous donner plus d'informations sur l'arrivée de l'ONP.

La CGT a souligné que l'ONP n'est pas la première application développée par le privé, qui subit des difficultés ou des échecs importants. Doit-on rappeler Accord, RSP, Hélios, Louvois ?

ESI d'Angers

Le manque d'emplois se fait là aussi sentir, surtout au **SCIF** (service de qualification, notamment des micros dotés de Windows 7). **Ce service croule sous les missions**. L'appel de candidature émis en interne pour recruter un agent sur ce service ne suffira pas. Les agents connaissent un véritable mal-être au travail.

=> M. Issarni a reconnu les difficultés et affirmé que la charge serait adaptée aux ressources. Des priorités devront être définies. Nous saurons rappeler ses propos à la direction ... Il a également rappelé la mise en place de structures nationales destinées à régler les problèmes de logiciels d'initiative locale (LIL) lorsqu'ils sont incompatibles avec Windows 7.

La plateforme d'intégration **SCPC** (cadastre), du service d'Intex, implantée actuellement à Angers, va rejoindre le site d'Intex de SI2C en région parisienne. Les collègues s'inquiètent d'éventuels problèmes organisationnels, notamment concernant la disponibilité et la réactivité des équipes de SI2C pour l'intervention physique sur les équipements. Ils craignent que ces équipes ne soient surchargées, et voient l'intérêt de leur travail diminuer.

=> M. Issarni a affirmé qu'il n'avait aucune inquiétude sur le mode de fonctionnement prévu, qui est déjà bien rodé et qui colle au modèle d'exploitation Copernic. A contrario, pour lui, il ne faut pas voir la proximité de la machine comme une garantie de garder les missions en local.

Il a affirmé qu'un travail de communication devait être fait auprès de ce service.

Les agents de **l'AT** connaissent par ailleurs des problèmes depuis le changement de prestataire téléphonique.

=> M. Issarni reconnaît des dysfonctionnements, inhérents pour lui à tout changement, mais qui doivent cesser. D'autant qu'ils bloquent le calendrier de mise en place des plateaux d'assistance.

M. Issarni a rappelé qu'il se réjouit de l'opération « 22.000 PC ».

La CGT, quant à elle, reste très critique sur cette opération ponctuelle (financée sur le budget RH via la fongibilité asymétrique). Les agents ont besoin d'un remplacement régulier des PC obsolètes, et pas d'une opération de communication à mener tambour battant en quatre mois.

ESI de Nantes Marsauderies

Une nouvelle extension du périmètre des astreintes au pôle technique système (PTS) a été annoncée lors du comité technique du 26 septembre dernier. Cette extension au CFS-Part inscrite dans le cadre du « tout numérique » de la démarche stratégique, vient tripler le nombre d'applications en astreinte. Leur nombre (18) ne permet pas aux collègues de maîtriser les différentes architectures et augmente la pression et le stress encourus, jusqu'à 49 nuits par an et par agent. D'autant que les appels se font de plus en plus réguliers et que l'administration a elle-même reconnu que le nombre d'attaques extérieures contre le système informatique a été multiplié par plus de 50 en 5 ans.

Les collègues en astreinte ont tous signé une pétition demandant un arrêt de la dérive de ces astreintes vers une obligation de résultats et la remise à plat au niveau national des procédures décrivant l'astreinte. Celles-ci n'ont pas évolué depuis janvier 2008 et sont systématiquement dépassées. Les collègues sont par ailleurs toujours en attente du groupe de travail sur les astreintes et souhaitent une meilleure reconnaissance des contraintes via une revalorisation des compensations.

=> M. Issarni a souligné qu'en dehors de l'opération télé-IR (menée en période de dépôt des déclarations), les appels en astreinte sont selon lui peu fréquents – même si une dérive a eu lieu au mois de juillet (un agent a été sollicité pendant 17 heures). Des ajustements pourront être réalisés.

M. Issarni a souligné la nécessité des astreintes pour des applications qu'il juge sensibles (consultation du compte fiscal des particuliers notamment – il est vrai qu'il est essentiel de permettre à chacun de consulter son compte le dimanche à trois heures du matin!).

Il a indiqué que les agents devaient gérer les astreintes uniquement selon leurs connaissances et la documentation dont ils disposaient. Des fiches de procédures pourraient être réalisées à l'avenir.

Les inquiétudes des agents de **l'ADO** sur l'avenir du service ont également été évoquées. Le sous-effectif du **SIL**, qui a perdu 3 agents (sur 8) en 3 ans, a été dénoncé.

ESI de Nantes Lotz-Cossé

Les organisations syndicales avaient rencontré les agents la veille à l'occasion d'une HMI.

Ceux-ci avaient souhaiter voir relayées deux questions :

- la mise en place de **l'AT trésorerie** : aucune date n'est à ce jour connue, les agents souhaitent en outre bénéficier des formations nécessaires. On l'a vu plus haut, la mise en place des AT est soumise à des impératifs techniques.
- les difficultés rencontrées par les service de **développement**, notamment en nouvelle technologie, qui constatent que les chantiers techniques (changement de version de logiciels, ...) prennent de plus en plus le pas sur les chantiers fonctionnels, au détriment donc des améliorations des applications attendues par les collègues. Les circuits de validation, la comitologie, les documents à produire (DEX, ...) ralentissent considérablement le travail.

Par ailleurs, **la question du projet de déménagement de l'ESI mobilise la majorité des collègues**. Il devrait être déplacé du Sud au Nord-Est de Nantes (à environ trois quarts d'heure de bus d'après le site des transports en commun nantais), à proximité de l'ESI Nantes Marsauderies. Pour les agents, et pour les organisations syndicales, le projet annoncé par la direction est

inacceptable :

- budgétairement, il ne se justifie pas, car il entraînerait pour la DGFIP des frais supplémentaires (double loyer pendant au moins deux ans, le bâtiment actuel de l'ESI restant loué pour loger des services de la DRFIP 44),

- **il entraînerait une dégradation des conditions de travail pour les collègues** : le nouveau bâtiment est moins bien situé par rapport aux transports en commun, dispose de moins de parkings, les surfaces de travail seraient a priori insuffisantes, la restauration plus éloignée. Enfin, la plupart des collègues verraient leur temps de trajet augmenter. Dans une enquête diligentée par les organisations syndicales, les agents ont chiffré cette augmentation du temps à plus de 45 minutes aller-retour.

Lors de cette enquête, plus de 80 % des agents ont indiqué qu'ils étaient opposés au projet de déménagement actuel.

=> M. Issarni a rappelé que le bâtiment occupé actuellement par l'ESI de Nantes Lotz-Cossé avait vocation à être abandonné à terme par la DRFIP. Il a souligné que la location envisagée par la direction était pour lui une opportunité à examiner. Il a indiqué que rien n'était signé à l'heure actuelle.

M. Bellanger a par ailleurs indiqué que le site était modulable, une aile supplémentaire pouvant être louée pour 400 m². Le stockage du matériel pour la CID pouvant être réalisé dans les locaux de la DRFIP.

Les collègues ont décidé de profiter de la venue de M. Issarni à l'ESI pour lui faire part directement de leur désaccord avec le projet proposé. Ils lui ont donc organisé un « comité d'accueil » improvisé et obtenu – après avoir insisté - la tenue d'une réunion lors de laquelle ils ont interpellé le chef de service.

M. Bellanger et M. Issarni ont donc pu constater que la majorité des collègues concernés sont fortement opposés à ce projet.

CID déconcentrées

La CGT a indiqué que dans plusieurs CID déconcentrées, il n'y avait plus de cadre A. Ceci a pour effet de reporter les charges sur des agents de catégorie B qui doivent encadrer leurs collègues tout en assurant la marche du service. Elle a interrogé M. Issarni sur la doctrine d'emplois à la DGFIP dans ce domaine.

La question de l'éloignement des CID de leur ESI de rattachement a été soulignée.

Enfin, les conditions de travail des CID ont été dénoncées, notamment la présence d'amiante à Brest.

Services de la DISI

La situation du **service RH** (notamment à l'antenne d'Angers) a été soulignée. Ce service fait face à une charge de travail importante et à un manque d'effectif, auquel vient s'ajouter l'absence d'une collègue. Les collègues des ESI attendent pour leur part des informations de la part de ce service, ce qui augmente la pression sur celui-ci. C'est par exemple le cas des agents de Rennes qui ont effectué des heures supplémentaires défiscalisées il y a quelques années et qui attendent des régularisations de plusieurs centaines d'Euros pour certains.

Concernant l'**avenir des collègues de l'antenne d'Angers**, qui sera progressivement vidée au fur et à mesure des départs, M. Issarni a indiqué que le cas des dernières collègues restantes sera traité « intelligemment ». Dont acte ...

Les militants de la CGT restent à votre disposition pour toute précision sur les questions évoquées.

Vos représentants CGT : Camille Hoffmann, Yvic Kergroac'h